

Direction départementale des territoires et de la mer
Service eau environnement – Cellule Police de l'Eau
Tél. 03.28.03.83.00

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Communes de Bugnicourt, Fressain et Villers-au-Tertre

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE DEPARTEMENTALE POUR L'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE SUR LES COMMUNES DE BUGNICOURT, FRESSAIN ET VILLERS-AU-TERTRE

Dossier Loi sur l'Eau
Articles L.214-1 à L.214-6 du Code de l'Environnement

--

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Douaisis a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation, au titre du code de l'environnement (loi sur l'eau), de réaliser des aménagements hydrauliques sur les communes de Bugnicourt, Fressain et Villers-au-Tertre.

Cette demande sera soumise à une enquête publique départementale **du mercredi 3 octobre 2012 au jeudi 8 novembre 2012 inclus**, dans les communes ci-dessus référencées, où le public pourra prendre connaissance du dossier, tous les jours ouvrables, aux heures d'ouverture des bureaux et formuler ses observations qui seront consignées sur les registres d'enquête ouverts à cet effet dans les mairies.

Monsieur LALIN Guy, Commissaire-Enquêteur, ou Madame DELRIEU Elisabeth, Commissaire-Enquêteur suppléant, se tiendra à la disposition du public :

- en mairie de Villers-au-Tertre le mercredi 3 octobre 2012 de 9h00 à 12h00,
- en mairie de Fressain le samedi 13 octobre 2012 de 9h00 à 12h00,
- en mairie de Bugnicourt le lundi 22 octobre 2012 de 14h30 à 17h30,
- en mairie de Villers-au-Tertre le jeudi 8 novembre 2012 de 14h00 à 17h00.

Le siège de l'enquête est fixé en mairie de Villers-au-Tertre, où les observations peuvent également être adressées par écrit, pendant toute la durée de l'enquête, au commissaire enquêteur.